

Séance extraordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le mercredi 16 décembre 2015, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. Conrad Hubert                      M. Philippe St-Jacques  
                         M. Alain Patry    M. Roger Pilon  
                         M. Marcel Lafontaine                                   Mme Michelle Payette

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2015-RAG-5475

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseiller Marcel Lafontaine propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Dépôt et présentation des prévisions budgétaires**

La mairesse Julie Jolivette et la directrice générale Annie Pelletier procède au dépôt et à la présentation des prévisions budgétaires 2016 devant l'assemblée présente.

2015-RAG-5476

### **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016**

#### **Prévisions budgétaires**

#### **REVENUS**

Taxes	530 650 \$
Compensation tenant lieu de taxes	4 800 \$
Autres	4 500 \$
Autres revenus de sources locales	48 058 \$
Surplus accumulé affecté	32 000 \$
Transferts conditionnels	<u>116 341 \$</u>

**Total des revenus** **736 349 \$**

#### **DÉPENSES**

Administration générale	158 419 \$
Sécurité publique	65 243 \$
Transport	134 395 \$
Hygiène publique et urbanisme	61 291 \$
Loisirs et culture	29 743 \$
Autres	<u>287 258 \$</u>

**Total des dépenses** **736 349 \$**

La conseillère Michelle Payette propose et il est résolu à l'unanimité que les prévisions budgétaires de la municipalité de Bois-Franc pour l'année 2016 soient adoptées tel que présenté et il est demandé à la directrice générale Annie Pelletier d'en transmettre une copie au ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire (c. m. 954 [3] et 955) et qu'une copie soit distribuée à chacune des adresses civiques de la municipalité (c. m.957).

Adoptée.

2015-RAG-5477

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Roger Pilon propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

---

Julie Jolivette, mairesse

---

Annie Pelletier, directrice générale